

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

Date de révision: 08.08.2024

Code du produit: 22003044860000

Page 1 de 15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

UFI: WQSR-5C8J-NCQ8-DE39

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Couche de fond à base d'eau

Utilisations identifiées pertinentes

Utilisations déconseillées

Néant, utilisation conforme aux fins

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Meffert AG Farbwerke	
Rue:	Sandweg 15	
Lieu:	D-55543 Bad Kreuznach	
Téléphone:	+49 671 870-303	Téléfax: +49 671 870-397
E-mail:	info@meffert.com	
Interlocuteur:	Département des Regulatory Affairs	Téléphone: +49 671 870-310
E-mail:	SDB@meffert.com	
Internet:	www.profitec.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (3) 883 737 37 Centre Anti-Poisons Hôpitaux Universitaires de Strasbourg**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Sens. 1; H317

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

1,2-benzisothiazole-3(2H)-one

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Mention Attention
d'avertissement:**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P280	Porter des gants de protection.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

Date de révision: 08.08.2024

Code du produit: 22003044860000

Page 2 de 15

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH211:Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Informations toxicologiques: La substance/le mélange ne contient pas de composants interdits conformément à REACH article 57(f) ou du règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou du règlement délégué (UE) 2018/605 de la Commission présentent des propriétés de perturbation endocrinienne à des niveaux égaux ou supérieurs à 0,1 %.

Informations relatives à l'environnement : La substance/le mélange ne contient pas de composants interdits conformément à REACH article 57(f) ou du règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou du règlement délégué (UE) 2018/605 de la Commission présentent des propriétés de perturbation endocrinienne à des niveaux égaux ou supérieurs à 0,1 %.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
13463-67-7	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre <= 10 µm]			20 - < 25 %
	236-675-5		01-2119489379-17	
	Carc. 2; H351			
42751-79-1	1,2-Ethanediamine, polymer with (chloromethyl)oxirane and N- methylmethanamine			1 - < 5 %
	Aquatic Chronic 3; H412			
77-99-6	1,1,1-trimethylolpropane, 1,1,1-Tris(hydroxymethyl)propane			< 1 %
	201-074-9		01-2119486799-10	
	Repr. 2; H361fd			
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one			< 0,05 %
	220-120-9	613-088-00-6	01-2120761540-60	
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H330 H302 H315 H318 H317 H400 H411			
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one			< 0,1 %
	220-239-6		01-2120764690-50	
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H311 H301 H314 H318 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

Date de révision: 08.08.2024

Code du produit: 22003044860000

Page 3 de 15

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
13463-67-7	236-675-5	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre $\leq 10 \mu\text{m}$]	20 - < 25 %
		par inhalation: CL50 = $>6,82 \text{ mg/l}$ (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = $>2000 \text{ mg/kg}$; par voie orale: DL50 = $>5000 \text{ mg/kg}$ Carc. 2; H351: $\geq 100 - 100$	
42751-79-1		1,2-Ethanediamine, polymer with (chloromethyl)oxirane and N-methylmethanamine	1 - < 5 %
		par voie orale: DL50 = $>10000 \text{ mg/kg}$	
77-99-6	201-074-9	1,1,1-triméthylolpropane, 1,1,1-Tris(hydroxyméthyl)propane	< 1 %
		par inhalation: CL50 = 850 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = $>10000 \text{ mg/kg}$; par voie orale: DL50 = 14700 mg/kg	
2634-33-5	220-120-9	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	< 0,05 %
		par inhalation: ATE = $0,5 \text{ mg/l}$ (vapeurs); par inhalation: ATE = $0,05 \text{ mg/l}$ (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = $>2000 \text{ mg/kg}$; par voie orale: DL50 = 530 mg/kg Skin Sens. 1; H317: $\geq 0,05 - 100$ Aquatic Acute 1; H400: M=1	
2682-20-4	220-239-6	2-méthylisothiazol-3(2H)-one	< 0,1 %
		par inhalation: ATE = $0,5 \text{ mg/l}$ (vapeurs); par inhalation: ATE = $0,05 \text{ mg/l}$ (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = $>2000 \text{ mg/kg}$; par voie orale: DL50 = 285 mg/kg Skin Sens. 1A; H317: $\geq 0,0015 - 100$ Aquatic Acute 1; H400: M=10 Aquatic Chronic 1; H410: M=1	

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des mesures de premiers secours
Indications générales

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après inhalation

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Traitement médical nécessaire. Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylèneglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Traitement symptomatique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

Date de révision: 08.08.2024

Code du produit: 22003044860000

Page 4 de 15

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Poudre d'extinction, mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO₂), Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NO_x) Gaz/vapeurs, toxique

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Formation de dépôts glissants en présence d'eau. Assurer une aération suffisante. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

Pour la rétention: Sable, Sciure de bois, Liant universel

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

Date de révision: 08.08.2024

Code du produit: 22003044860000

Page 5 de 15

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger des radiations solaires directes. Protéger de la chaleur et du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Bases

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
13463-67-7	Titane (dioxyde de), en Ti	-	10		VME (8 h)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
13463-67-7	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre <= 10 µm]			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	10 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	700 mg/kg p.c./jour
77-99-6	1,1,1-trimethylolpropane, 1,1,1-Tris(hydroxymethyl)propane			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	3,3 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,94 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,58 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,34 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,34 mg/kg p.c./jour
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	6,8 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,966 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,2 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,345 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

Date de révision: 08.08.2024

Code du produit: 22003044860000

Page 6 de 15

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
13463-67-7	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre <= 10 µm]	
Eau douce		0,127 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,61 mg/l
Eau de mer		1 mg/l
Sédiment d'eau douce		1000 mg/kg
Sédiment marin		100 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		100 mg/l
Sol		100 mg/kg
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	
Eau douce		0,00403 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,0011 mg/l
Eau de mer		0,000403 mg/l
Eau de mer (rejets discontinus)		0,0011 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,049 mg/l
Sédiment marin		0,00499 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		1,03 mg/l
Sol		3 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Utiliser lunettes de protection étanches.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Matériau approprié: Nitril. Epaisseur de matière: 0,15 mm

Temps d'infiltration >480 min. Si nécessaire, utiliser des sous-gants en coton.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Pas obligatoire, éviter cependant de respirer les brouillards de pistolage.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

Date de révision: 08.08.2024

Code du produit: 22003044860000

Page 7 de 15

Couleur:	incolore	
Odeur:	douceâtre	
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		120 °C
Inflammabilité		
solide/liquide:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non applicable
Limite supérieure d'explosivité:		non applicable
Point d'éclair:		na
Température d'auto-inflammation:		non applicable
Température de décomposition:		non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):		6,2 - 7,2
Viscosité cinématique:		na
Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.	
Solubilité dans d'autres solvants		
non déterminé		
La vitesse de dissolution:		non applicable
Coefficient de partage n-octanol/eau:		non déterminé
Pression de vapeur:		non déterminé
Densité (à 20 °C):		1,53 g/cm³
Densité de vapeur relative:		non déterminé
Caractéristiques des particules:		Liquide, non applicable

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Combustion entretenue:	Pas de combustion auto-entretenue
Température d'inflammation spontanée	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Propriétés comburantes	
Non comburant.	

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Épreuve de séparation du solvant:	non applicable
Teneur en corps solides:	non déterminé
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non applicable
Durée d'écoulement:	na

Information supplémentaire

aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

Date de révision: 08.08.2024

Code du produit: 22003044860000

Page 8 de 15

Réaction exothermique avec: Agent oxydant, Acide fort, Base forte

10.4. Conditions à éviter

Ne pas laisser sécher le produit. Protéger de la chaleur et du gel.

10.5. Matières incompatibles

Materials that react with water. alcalies (bases) Acide Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereuxEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone Oxydes d'azote (NO_x)**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

Date de révision: 08.08.2024

Code du produit: 22003044860000

Page 9 de 15

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
13463-67-7	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre <= 10 µm]				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat		OCDE 425
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Rat		
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 >6,82 mg/l			
42751-79-1	1,2-Ethanediamine, polymer with (chloromethyl)oxirane and N- methylmethanamine				
	orale	DL50 >10000 mg/kg	Rat		
77-99-6	1,1,1-triméthylolpropane, 1,1,1-Tris(hydroxyméthyl)propane				
	orale	DL50 14700 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >10000 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 850 mg/l	Rat		
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one				
	orale	DL50 530 mg/kg	Rat		OCDE 423
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Rat		OCDE 402
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,05 mg/l			
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one				
	orale	DL50 285 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Rat		
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,05 mg/l			

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (1,2-benzisothiazole-3(2H)-one; 2-méthylisothiazol-3(2H)-one)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

Date de révision: 08.08.2024

Code du produit: 22003044860000

Page 10 de 15

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

Date de révision: 08.08.2024

Code du produit: 22003044860000

Page 11 de 15

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
13463-67-7	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre <= 10 µm]					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >10000 mg/l	96 h	Cyprinus carpio (Carpe)		OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >100 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >100 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
42751-79-1	1,2-Ethanediamine, polymer with (chloromethyl)oxirane and N- methylmethanamine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 10 mg/l	96 h	Danio rerio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 10 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 10 mg/l	48 h	Danio rerio		
77-99-6	1,1,1-triméthylolpropane, 1,1,1-Tris(hydroxyméthyl)propane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 10000 mg/l	96 h	Alburnus alburnus (ablette)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 1000-10000 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 13000 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	3 d	non déterminé		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	21 d	non déterminé		
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ()	3 h	non déterminé		
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 2,15 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,11 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 3,27 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,21 mg/l	28 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		OCDE 215
	Toxicité pour les algues	NOEC 0,0403 mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata		OCDE 201
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 12,8 mg/l ()	3 h	Boue activée		OCDE 209
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >0,15 mg/l	96 h	Danio rerio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,157 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,87 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 34,6 mg/l ()	3 h	Boue activée		

12.2. Persistance et dégradabilité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

Date de révision: 08.08.2024

Code du produit: 22003044860000

Page 12 de 15

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one			
	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	70-80%	28	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	0,7
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one	-0,32

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
13463-67-7	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre <= 10 µm]	352	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	189	Danio rerio	OCDE 305
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one	3,16	Aucune donnée disponible	

12.4. Mobilité dans le sol

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les résidus de matériel séchés peuvent être mis aux ordures ménagères, pour les résidus de matériel liquides, contacter l'entreprise locale de collecte des déchets.

Code d'élimination des déchets - Produit

080112 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

Date de révision: 08.08.2024

Code du produit: 22003044860000

Page 13 de 15

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Les emballages contaminés doivent être vidés de leurs résidus. Après un nettoyage approprié, ils peuvent être envoyés au recyclage. Les emballages non nettoyés doivent être éliminés comme le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

Date de révision: 08.08.2024

Code du produit: 22003044860000

Page 14 de 15

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles: 0,024 % (0,361 g/l)

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures: 0,01 % (0,156 g/l)

Information supplémentaire

Ce produit est un « produit traité sans fonction primaire biocide (art. 58 en combinaison avec l'art. 3 (1) a) ».

Le produit contient des biocides à action conservatrice pour lutter contre la dégradation microbienne (PT6).

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

Information supplémentaire

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement (UE) 2020/878.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.

Abréviations et acronymesADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Les principales références bibliographiques et sources de données<http://gjsbau.de> <http://www.baua.de><https://echa.europa.eu/de/information-on-chemicals>**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P563 Aqua Isolierfarbe

Date de révision: 08.08.2024

Code du produit: 22003044860000

Page 15 de 15

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1	Revêtements et peintures, solvants, diluants	PW, C	19	9a	10, 11	10a, 11a	-	-	Sprüh/Rol/St

LCS: Étapes du cycle de vie

PC: Catégories de produits

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

TF: Fonctions techniques

SU: Secteurs d'utilisation

PROC: Catégories de processus

AC: Catégories d'articles

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)